



Cession de ma part lors de la vente d'un véhicule en usufruit

Par **Erylis**, le **18/04/2014** à **09:25**

Bonjour,

Au décès de mon père en 2009, ma mère a eu l'usufruit des biens. La voiture de mon père, qui n'a pas roulé depuis son décès, a été vendue dernièrement par ma mère. Comment faire pour lui céder ma part et qu'elle puisse bénéficier entièrement du prix de la vente ?

Merci pour vos réponses